

L'INERTIE DE LA STRUCTURE INDUSTRIELLE DE L'ALGERIE

Dr. Lakhdar Bakreti
Université de Mostaganem

Introduction :

Avec un taux de participation dans le PIB qui dépasse les 57 %, le secteur industriel reste un des pôles essentiels de l'économie algérienne. La mise en œuvre de ses réformes et la réalisation de sa relance permettront de tirer la croissance de toutes les composantes de l'économie nationale vers le haut. Notre évaluation des réformes, lancées par le gouvernement algérien il y plus de vingt ans, sur l'activité industrielle va se baser sur trois concepts significatifs : la structure de la valeur ajoutée industrielle par secteur d'activité, celle par secteur juridique et les indices des productions industrielles. Ceci nous aidera à comprendre les causes de l'inertie de la structure industrielle.

La prédominance du secteur public industriel

En grande partie, le rejet de l'économie administrée et l'adoption d'un système qui fonctionne sur les principes du marché, doivent être interprété sur le terrain par l'insertion et le déploiement du secteur privé. Or, en Algérie, malgré les réformes économiques et institutionnelles menées depuis la fin des années 1980 et accélérées par les dispositifs de l'ordonnance d'août 2001, qui est considérée comme un moyen de participation plus dynamique du secteur privé à la relance de l'activité économique, le secteur public reste prédominant comme le montre le tableau 1.

Dans la branche des hydrocarbures, la part du secteur privé connaît une légère progression depuis 1994, mais elle risque de chuter dans les années qui viennent après l'adoption des nouvelles mesures en octobre 2006 (voir *supra*, chapitre 6). En dehors de cette branche, le secteur privé détient plus de 38 % en 2005 de la valeur ajoutée, alors qu'en 1994 il en détenait seulement 16,5 % et depuis, cette part n'a cessé d'augmenter avec une prépondérance pour certains secteurs notamment les textiles (76,2 %), le cuire (84,8 %) et l'agroalimentaire (80,5%). L'activité privée reste faible, voire très faible, dans les industries lourdes (10 % en 2005) et les mines et carrières qui ont même perdu presque 62 % de leur part dans le total de la branche. Enfin, dans la branche de l'eau et énergie, l'Etat continu toujours de monopoliser toute l'activité productive.

Tableau 1
Structure de la VA industrielle par secteur juridique (1986-2005)

Année		1986	1990	1994	1998	2002	2005
Hydrocarbures	Public	100,0	100,0	99,6	95,6	92,7	90,5
	Privé	0,0	0,0	0,4	4,4	7,3	9,5
Eau et énergie	Public	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	Privé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Mines et carrières	Public	87,2	90,6	95,2	95,8	95,8	95,1
	Privé	12,8	9,4	4,8	4,2	4,2	4,9
ISMME	Public	93,7	93,0	93,7	91,8	89,9	90,9
	Privé	6,3	7,0	6,3	8,2	10,1	10,0
Matériaux de construction	Public	82,9	88,0	89,2	81,5	70,2	69,4
	Privé	17,1	12,0	10,8	18,5	29,8	30,6
Chimie et plastique	Public	78,5	74,6	85,7	82,7	81,2	52,7
	Privé	21,5	25,4	14,3	17,3	18,8	47,3
Industrie agroalimentaire	Public	45,5	51,8	62,5	47,5	30,0	19,5
	Privé	54,5	48,2	37,5	52,5	70,0	80,5
Textiles confection	Public	54,8	70,0	86,5	31,9	30,9	23,8
	Privé	45,2	30,0	13,5	68,1	69,1	76,2
Cuir et chaussures	Public	68,4	67,2	70,2	9,0	17,6	15,2
	Privé	31,6	32,8	29,8	91,0	82,4	84,8
Bois, lièges et papier	Public	71,2	71,3	78,5	68,5	58,4	57,5
	Privé	28,8	28,7	21,5	31,5	41,6	42,5
Industries diverses	Public	53,2	72,7	94,4	96,1	96,8	96,5
	Privé	46,8	27,3	5,6	3,9	3,2	3,5
Total hors hydrocarbures	Public	75,7	76,0	83,5	73,0	65,2	61,8
	Privé	24,3	24,0	16,5	27,0	34,8	38,2

Source : ONS, plusieurs documents statistiques.

La part réduite du secteur privé est liée aux contraintes de l'environnement législatif et économique de l'investissement, mais aussi aux difficultés de la privatisation des entreprises publiques. Malgré la volonté du gouvernement d'accélérer le rythme des privatisations, les résultats ne sont pas à la hauteur et le rythme demeure encore lent. Les privatisations concernent, jusqu'à présent, dans sa majorité, les petites et les moyennes entreprises dont la plupart sont des EPL cessées aux salariés. Depuis 1997, environ 1 800 entreprises ont été créées par quelque 27 000 repreneurs¹. Quant aux EPE, leur privatisation est beaucoup plus complexe à réaliser. A ce jour, on a enregistré une privatisation de 270 entreprises publiques¹. Un chiffre qui reste minime par rapport aux 1

¹ D'après l'Organisation Internationale du Travail.

200 EPE proposées à la privatisation¹. Les entreprises algériennes semblent donc relativement obsolètes pour retenir l'attention des investisseurs. Les repreneurs éventuels ont plus intérêt, comme dans d'autres pays, à créer ex nihilo des nouvelles entreprises. A cela s'ajoutent d'autres facteurs comme l'inachèvement des réformes nécessaires, la non maîtrise total de la situation sécuritaire et la rigidité sociale.

Depuis 1995, le processus de privatisation rencontre une forte opposition de la part de la presse libre, des partis de gauche et surtout, de la centrale syndicale (UGTA). A titre d'exemple, la publication, par le ministre de l'énergie et des mines, d'un projet de loi sur la libération du secteur des hydrocarbures² qui normalise la « SO.NA.TRA.C.H. » et lui enlève ses pouvoirs quasi régaliens, l'exposant ainsi à la concurrence, a provoqué une grande protestation : son PDG démissionne, les médias lance une véritable campagne contre toute la politique de privatisation et le l'UGTA multiplie les manifestation et fini par organiser une grève générale soutenue par d'autres syndicats autonomes comme le Conseil National de l'Enseignements Supérieurs (CNES) permettant le retrait de l'avant-projet. Ce n'est qu'en 2005 que la loi est adoptée³. Le parti de l'extrême gauche (le Parti des Travailleurs) de sa part ne cesse de multiplier les déclarations et les appels à la mobilisation contre la privatisation. Sa première secrétaire, Louisa Hanoun, déclare dans un interview accordé à *El Watan*: « Nous sommes en état d'alerte générale. La privatisation des entreprises publiques mènera inévitablement vers la décomposition. L'Algérie ne doit pas servir de laboratoire pour les pays étrangers »⁴. Si aujourd'hui, l'UGTA semble avoir accepté l'idée de la privatisation⁵, la presse libre ne laisse passer aucune occasion pour offenser le pouvoir. *EL Watan*, par exemple, a publié le 27 mars 2006 un article intitulé « Plus de 13 000 postes d'emplois menacés. Les travailleurs laminés par l'économie de marché ».

Enfin, l'analyse du processus de privatisation de l'Algérie nous permet de constater l'absence d'une stratégie claire de privatisation. Aux termes de la loi, « les reprises d'activités dans le cadre de privatisation partielle ou totale » sont incluses dans la définition de l'investissement. Cependant, aucun texte législatif ou réglementaire n'en précise la nature, le degré d'intervention et sa mise en œuvre, ce qui prouve l'absence de stratégie au niveau du ministère des participations et de la promotion de l'investissement, du Conseil national de l'investissement et des autres organismes chargés du dossier de

¹ D'après le Ministère des Participations et de la Promotion de l'Investissement.

² Ministère de l'Energie et des Mines, *Avant-projet de loi sur les hydrocarbures*, septembre 2002.

³ Voir *infra*.

⁴ Dans la même interview, elle rajoute: « en votant pour Bouteflika, la population n'a pas voté pour la privatisation, ni pour la régionalisation, ni pour les zones franches, mais pour un changement radical allant dans le sens de son aspiration et pour le règlement définitif des problèmes, notamment le chômage et le logement », in *El Watandu* 29/04/2004.

⁵Nous pensons que l'UGTA s'est aperçue qu'en cas de blocage total, l'Etat pourrait laisser mourir les entreprises publiques, laissant au secteur privé la possibilité de prendre progressivement le relais sur le marché.

privatisation en relation avec l'investissement et les secteurs de l'économie nationale. Le motif des autorités algériennes à la privatisation est basé sur le postulat idéologique propre à l'économie de marché capitaliste selon lequel le capital privé garantisse l'efficacité de la compétitivité de l'entreprise. Alors que la privatisation n'est pas un fétiche qui résout en soi le problème du fonctionnement compétitif d'une économie. Elle n'est plus une finalité idéologique mais plutôt un moyen du retour à la croissance et à la création d'emplois. Pour cela, chaque programme de privatisation doit être accompagné d'une stratégie qui implique les besoins et les moyens disponibles de l'économie nationale ainsi que les objectifs à atteindre. La définition de la stratégie de privatisation permettra à l'Etat d'être offensif dans la privatisation des EPE est ne pas attendre l'arrivée des investisseurs.

La prépondérance des hydrocarbures

Malgré les différents réajustements menés depuis 1987, la branche des hydrocarbures continue toujours de jouer le premier rôle dans le secteur industriel avec un taux en progression qui passe de 47,2% en 1986 à plus de 89 % en 2005 (tableau 24). La part de l'industrie hors hydrocarbure a connu, en conséquence, une régression continue malgré l'importance des capacités de production que recèle l'industrie algérienne et les besoins de consommation en biens d'équipement et intermédiaires. De 34,8 % en 1990, le part de l'industrie hors hydrocarbures chute à 10,7 % en 2005. Cette diminution est expliquée par la dissolution de nombreuses entreprises publiques et le faible niveau de l'activité privée.

A l'intérieur de l'activité industrielle hors hydrocarbures, le changement de structure est net. La branche des industries lourdes (ISMMEE), dominée par le secteur public, qui a régné aux premiers rangs dans les années 1970, passe à la quatrième place en 2005 avec un taux de 10,2 % contre 33,8% en 1986. De 8,6 % en 1970 à 18,7 % en 2005, le secteur de l'énergie, où le secteur privé est absent, passe du quatrième au second rang. Il en est de même pour les industries diverses qui participent à 12,3 % en 2005 contre 2,9 % en 1986 et se transforme, en effet, en secteur important après quinze années de marginalisation. La situation s'inverse pour le secteur du textile. Classé au troisième rang durant la période de l'économie administrée où il représentait environ 13.% de la valeur ajoutée hors hydrocarbures, il se dégrade au huitième rang avec une participation ne dépassant pas 4 % depuis 1998. Enfin, situé au premier rang, le secteur de l'agroalimentaire, où l'activité privée représente 80,5% en 2005, est resté pratiquement stable.

Tableau 2 : Structure de la valeur ajoutée industrielle par secteur d'activité (1970-2005)

Secteur	1970	1974	1978	1982	1986	1990	1994	1998	2002	2005
Hydrocarbures	45,6	77,5	69,1	73,3	47,2	65,2	66,9	73,4	81,4	89,3
Industrie hors hydrocarbures	54,4	22,5	30,9	26,7	52,8	34,8	33,1	26,6	18,6	10,7
Dont :										
- Eau et énergie	8,6	7,9	7,1	9,1	7,2	6,7	8,4	14,0	16,4	18,7
- Mines et carrières	3,4	6,8	2,8	3,9	2,3	1,8	2,0	2,0	1,6	1,6
- ISMMEE	21,0	18,5	23,0	24,8	33,8	27,3	25,3	11,8	10,2	10,8
- Matériaux de construction	5,3	5,6	9,4	7,5	9,4	9,3	10,2	11,2	10,7	10,4
- Chimie et caoutchouc	6,9	9,1	7,2	5,5	6,4	7,4	8,5	7,4	6,4	6,2
- Ind. Agroalimentaire	27,9	22,6	24,1	22,7	18,5	26,0	26,6	34,0	34,2	31,5
- Textiles	13,4	13,2	12,9	12,9	10,8	10,0	4,8	3,8	3,6	3,5
- Cuir et chaussures	4,5	4,6	3,9	3,5	2,5	2,6	1,5	0,5	0,8	0,7
- Bois et liège	8,2	8,1	6,3	8,4	5,9	5,8	4,6	3,8	3,9	3,8
- Industries diverses	0,7	3,4	3,2	1,5	2,9	2,9	7,9	11,3	12,0	12,3
Total	100									

Source : ONS, plusieurs documents statistiques et calculs personnels.

Au total, parmi les sept branches de l'industrie hors hydrocarbures dominées par le secteur public seulement deux secteurs ont connu une évolution positive durant la période de transition, qui sont l'énergie et les industries diverses. Dans le reste, le retrait de l'Etat s'est traduit par une régression remarquable. Parallèlement, le secteur privé, majoritaire dans trois branches, n'a connu d'évolution favorable que dans l'agroalimentaire. Dans le textile et le cuir, le secteur privé s'enfonce dans les difficultés pour enregistrer des chutes de 67,6 % et 72 % entre 1986 et 2005, respectivement. Enfin, même si la dégradation de certaines branches paraît négative comme c'est le cas du textile et le cuir, il faut reconnaître que l'industrie algérienne, par sa nouvelle structure, s'est transformée d'une industrie lourde à une industrie de bien de consommation. Le développement de cette dernière est le résultat de l'ouverture de l'économie à l'initiative privée.

La chute de la production industrielle

La forte part du secteur industriel dans le PIB, évalué à 57 % en 2005, est due, bien évidemment, à la branche des hydrocarbures. Hors ces derniers, l'activité industrielle reste sans performance et continue de se débattre dans les difficultés structurelles et les contraintes de marché. Aujourd'hui, le secteur industriel hors hydrocarbures connaît la situation la plus catastrophique de son histoire puisque son poids dans le PIB en 2005 n'atteint même pas la moitié de celui de 1986, année du forte chute des prix des hydrocarbures. Depuis 1994, son poids descend en dessous de celui de l'agriculture où la production est liée aux aléas climatiques.

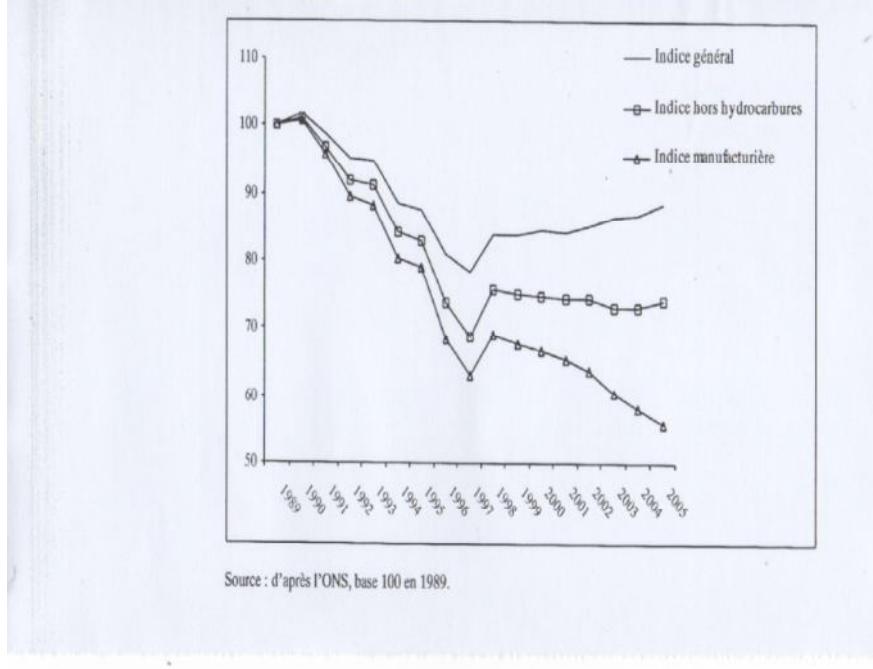
En se basant sur les données statistiques disponibles, nous pouvons dresser un état de la production industrielle telle qu'elle a évolué ces dernières années et faire une comparaison avec la période de l'économie administrée. Nous signalons au passage que l'Algérie souffre jusqu'à l'heure actuelle de l'inefficience du système de collecte de l'information économique et d'une absence de données sur le secteur privée. Notre analyse repose sur les indices de la production industrielle du secteur public fournis par l'office national des statistiques (ONS). Même si ces données sont insuffisantes pour faire une analyse plus pertinente de l'évolution de la production industrielle du pays, elles restent significatives vu la prédominance du secteur public dans la majorité des branches du secteur industriel.

A l'exception des secteurs de l'énergie et des hydrocarbures, qui ont connu une hausse régulière, toutes les autres branches du secteur industriel ont subi, à des niveaux différents, des taux de baisse importants entre 1990 et 1997.

A partir de 1990, année des fortes compressions des importations, l'indice de la production s'effondre. Globalement, en prenant l'année 1989 comme référence (base 100 de l'indice de la production industrielle) on atteint 78,2 en 1997. La baisse s'est produite d'abord dans les industries manufacturières avec des taux plus élevés tirant ainsi la totalité de la production industrielle vers le bas malgré la croissance du secteur des hydrocarbures. Quant au taux d'utilisation des capacités de production, qui n'a pas connu des niveaux très élevés avant le début de la décennie 1990, il n'a pas cessé de baisser depuis, aggravant encore davantage le déséquilibre financier des entreprises qui supportent des charges fixes de plus en plus élevées (voir la deuxième partie, chapitre 6). Ce n'est qu'à partir de 1998 que fut enregistrée une croissance du secteur industriel de 10,5 %¹. Ce retour de la croissance va se confirmer durant la période 2000-2005 après une stagnation de l'ensemble des branches en 1999 par rapport à l'année 1998. Le niveau de la production industrielle atteint en fin 2005 représente 88,5 % de celui de 1989 contre 83,8 en 1999, soit une croissance de + 4,7 %.

¹ Note de conjoncture à fin septembre 1998, Ministère de l'Industrie et de la Restructuration.

Graphique 1 : L'évolution de l'indice général de la production industrielle, des industries hors hydrocarbures et des industries manufacturières (1989-2005)



A partir de 1990, année des fortes compressions des importations, l'indice de la production s'effondre. Globalement, en prenant l'année 1989 comme référence (base 100 de l'indice de la production industrielle) on atteint 78,2 en 1997. La baisse s'est produite d'abord dans les industries manufacturières avec des taux plus élevés tirant ainsi la totalité de la production industrielle vers le bas malgré la croissance du secteur des hydrocarbures. Quant au taux d'utilisation des capacités de production, qui n'a pas connu des niveaux très élevés avant le début de la décennie 1990, il n'a pas cessé de baisser depuis, aggravant encore davantage le déséquilibre financier des entreprises qui supportent des charges fixes de plus en plus élevées (voir la deuxième partie, chapitre 6). Ce n'est qu'à partir de 1998 que fut enregistrée une croissance du secteur industriel de 10,5 %¹. Ce retour de la croissance va se confirmer durant la période 2000-2005 après une stagnation de l'ensemble des branches en 1999 par rapport à l'année 1998. Le niveau de la production industrielle atteint en fin 2005 représente 88,5 % de celui de 1989 contre 83,8 en 1999, soit une croissance de + 4,7 %.

Cette évolution positive est obtenue essentiellement grâce à la bonne performance enregistrée par le secteur des hydrocarbures (+ 22,4 %). Si l'indice de la production hors hydrocarbure connaît une stagnation relative depuis 1999, celui de l'industrie

¹ Note de conjoncture à fin septembre 1998, Ministère de l'Industrie et de la Restructuration.

manufacturière évolue toujours dans un contexte de dégradation avancée, eu égard à l'absence de mesures conséquentes pour sa prise en charge. Malgré la volonté, maintes fois affirmée par les pouvoirs publics de créer les conditions de redynamisation du secteur industriel, en levant toutes les contraintes rencontrées tant au plan financier qu'au plan de la mise à niveau, les entreprises publiques ne parviennent pas à retrouver leur niveau de production de 1986 qui représentait 109,7 % de celui de 1989. Les taux d'utilisation des capacités de production sont toujours situés à un niveau qui dépasse rarement 50 %.

Les données disponibles montrent que la production industrielle par secteur d'activité connaît une évolution très diversifiée.

Tableau 25

**Indice de la production industrielle par secteur d'activité de 1991 à 2005
(Base 100 en 1989)**

Secteurs	1991	1993	1995	1997	1999	2001	2003	2005
Eau et énergie	114,7	129,8	132,4	143,7	167,3	176,3	187,2	202,5
Hydrocarbures	107,6	109,6	107,6	118,2	121,5	128,2	139,7	143,9
Mines et carrières	92,4	84,5	81,1	67,2	68,7	70,2	78,2	87,3
ISMME	93,6	82,0	74,5	46,8	55,4	67,6	83,5	80,0
Matériaux de construction	98,5	97,0	89,7	89,2	90,5	98,2	96,8	112,6
Chimie et caoutchouc	94,6	80,3	86,2	79,9	91,7	93,6	77,2	80,9
Ind. Agroalimentaire	100,3	100,5	89,0	83,1	93,9	73,0	33,3	3,0
Textiles	102,7	95,7	73,1	48,6	39,6	18,2	20,1	5,1
Cuir et chaussures	82,9	52,4	42,6	23,7	15,9	15,4	-11,6	-19,1
Bois et liège	82,4	77,5	60,1	47,3	38,9	22,1	16,9	-5,2

Source : ONS, plusieurs documents statistiques.

L'évolution de l'indice montre qu'il y a trois types de secteurs. Les secteurs qui ont connu une évolution positive continue comme l'énergie et les hydrocarbures. Cette croissance est expliquée par la concentration des efforts et des investissements publics et les meilleurs taux d'utilisation des capacités de production qui dépassent les 98 % dans ces deux branches. Le deuxième groupe de secteurs concerne les activités qui ont connu une baisse continue depuis le début de la transition comme les industries agroalimentaires, les textiles, les industries du cuir et celles du bois et papier. Cette tendance s'explique principalement par l'émergence du secteur privé ainsi que par la concurrence des produits importés comme les textiles par exemple. Ce groupe est caractérisé par une baisse régulière des taux d'utilisation des capacités de production. Enfin, le troisième groupe concerne les industries qui, après avoir enregistré une baisse continue jusqu'à 1997, connaissent une évolution imprévisible. Il s'agit de l'industrie lourde, les mines et carrière, les matériaux de construction et les industries de la chimie et le plastique. Cette évolution interprète bien la situation de ces industries qui restent liée fortement à l'évolution du marché en absence d'une stratégie de densification et de valorisation de toutes les richesses nationales par la combinaison de tous les facteurs :

travail, capital et ressources naturelles. Ces faibles performances de la majorité des branches traduisent bien le marasme que vivent les entreprises publiques. Quant au secteur privé, les résultats obtenus durant les cinq dernières années affichent un ralentissement de sa croissance à 5 % en 2003, 3 % en 2004¹ et stagne à 1,4 % depuis 2005², en comparaison avec la période 1995-2000 où elle se situait entre 8 et 10 %³. Ceci malgré la multiplication du nombre de PME/PMI privées (+ 5 % entre 2002 et 2003 par exemple). L'économiste Abdelhak Lamiri estime que des dizaines de milliers d'entreprises privées vont disparaître, résultat de l'accord d'association avec l'Union européenne.

La plupart des chefs d'entreprises considèrent, en effet, que le ralentissement de la croissance industrielle et la diminution des projets sont inextricablement liés aux mauvaises politiques de l'Etat : manque de visibilité, faible performance du système financier, retard accumulé en matière d'infrastructures de base, lenteurs des procédures administratives, non disponibilité d'informations fiables, l'accès au crédit, le coût du crédit, l'absence de mécanismes de garantie, insuffisance des incitations fiscale, etc. La Confédération Algérienne des Patrons (CAP) estime que « la tendance à la baisse est liée à l'environnement et l'erreur revient à l'Etat (et) si ça continu à ce rythme, dans trois ans, il n'y aura plus rien »⁴.

A ces facteurs nous rajoutons l'expansion du secteur informel, la baisse des investissements productifs, la concurrence des produits finis importés mais aussi à l'environnement interne des entreprises. L'introduction de nouvelles formes de gestion (les holdings puis les SGP) a été de peu d'efficacité au niveau de la productivité et de la modernisation. L'entreprise algérienne, qu'elle soit publique ou privée, continue toujours de fonctionner dans un environnement interne caractérisé par la lourdeur des modes de gestion au plan des ressources humaines et au niveau des normes de la qualité de production, de la distribution et de la commercialisation. Le retard dans la mise en œuvre des réformes des services publics, la modernisation des produits et services bancaires ainsi que la privatisation des entreprises publiques sont autant de facteurs qui pèsent sur le fonctionnement de l'appareil productif. En outre, le recul global des activités industrielles, dans une période d'accroissement de la demande (grâce à aux programmes de relance) peut s'expliquer aussi par l'absence d'incitation à l'investissement dans la recherche-développement en tant que facteur d'augmentation du niveau de la productivité de l'outil et d'amélioration de la qualité des produits.

Conclusion

Beaucoup de choses restent à faire, aussi bien, au niveau de l'environnement externe qu'au niveau interne de l'entreprise algérienne. Certes l'Etat accorde une priorité

¹D'après le Ministère de l'Industrie et de la Restructuration.

²El Watan du 16/10/2006.

³ D'après le Ministère de l'Industrie et de la Restructuration

⁴El Watan du 16/10/2006.

à la mise à niveau des entreprises avec la mise en place d'un programme de 20 millions d'euros pour la prise en charge de 600 entreprises sur trois ans à raison de 200 entreprises par an, mais ce programme concerne seulement le plan technologique et oubliant les domaines de management, du marketing, de réorganisation du travail, de la publicité et, surtout, de la modification des produits en fonction de la diversité des besoins de l'économie et de la société. De plus, en matière de politique industrielle, aucun document officiel ne met l'accent de façon principale sur le noircissement de la matrice interindustrielle ni sur la promotion des industries créatrices et multiplicatrices des services. Aujourd'hui, on a l'impression que la politique industrielle est focalisée sur la réhabilitation des zones industrielles¹ et la mise à niveau technologique des entreprises.

Si on tolère l'absence d'une politique industrielle durant les années 1990 face aux difficultés induites par le PAS et aux problèmes de l'instabilité politique et de l'insécurité, on ne peut pas tolérer aujourd'hui l'ambiguïté de la politique industrielle et l'absence d'une stratégie industrielle liée à l'information, l'électronique, les techniques de pointe et les laboratoires. L'ambiguïté de la politique industrielle est due à l'absence de précision et de coordination entre la politique de la promotion de l'investissement et le développement du secteur de l'industrie dans un environnement caractérisé par la multiplicité des structures institutionnelles intervenant dans le secteur industriel comme le ministère de l'industrie et de la restructuration (MIR), le ministère des participations et de la promotion de l'investissement (MPPI), le conseil national d'investissement (CNI), l'agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), le conseil des participations de l'Etat (CPE) et les sociétés de gestion des participations (SGP). Cette multiplicité génère des conflits de compétence² et des interprétations divergentes voire de confusion notamment dans la promotion des investissements industriels stratégiques.

L'état actuel des entreprises publiques et même de nombreuses entreprises privées algériennes, face à la libération de l'ensemble des activités productives, exige leur implication dans la réalisation des programmes de développement et la définition de la politique industrielle avec plus de précision et de clarté ; sinon l'Algérie risque de se retrouver, à terme, avec un marché algérien sur lequel n'interviennent que des entreprises étrangères ou sur lequel ne circulent que des produits étrangers. Le développement industriel et économique en général doit se baser sur un système de production national compétitif hors hydrocarbures générateur principal de la modernité. Les hydrocarbures doivent servir au financement des structures de recherche et d'innovation afin d'éviter, dans le court et moyen terme, les effets pervers des fluctuations du marché pétrolier, et préparer bien évidemment, à long terme, l'*après pétrole*.

¹ A titre d'exemple, en 2004 les opérations de réhabilitation ont concerné 54 zones industrielles dans 31 wilayas pour un budget de 1,5 milliards de dinars.

² Comme dans le cas du CNI et de l'ANDI pour l'octroi d'avantages aux investisseurs et dans le cas de l'ANDI et le MPPI où les missions de l'agence sont comparables voire identiques à celles de la direction générale de l'investissement au sein du MPPI.